



Ville Bruxelles Département
Instruction Public

- I. **LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

- II. **LE PROJET ÉDUCATIF**

- III. **LE REGLEMENT SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET MATERNEL**

Septembre 2020

- III. **LE REGLEMENT SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
ET MATERNEL**



Chapitre 1 Dispositions générales

Art. 5 . 5 . Élève régulier:

Art. 5 . 6 . Conditions d'admission

Chapitre 2 Déclaration d'engagement

Chapitre 3 Parrainage

Chapitre 4 Contrôle des coûts

Art. 8, §3, 445 euro

Chapitre 5 Activités extra-muros

Chapitre 6 Devoirs, ordres du jour, rapports, évaluation et carrière scolaire

Chapitre 7 Absences et être en retard

Art. 14, §1 éducation maternelle

Art. 14, §2, 6°, b)

Chapitre 8 Suspension des cours en raison de certaines circonstances

Chapitre 9 Violation des règles de la vie, suspension préventive, exclusion temporaire et définitive

Malgré la réduction de l'enseignement obligatoire, les mesures disciplinaires sont limitées aux élèves du primaire. Le mot "enseignement obligatoire" est supprimé car tous les élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans l'enseignement obligatoire.

Art. 21, §3

Art. 22, §3

Chapitre 10 Certificat d'enseignement primaire

Chapitre 11 Education à la maison et éducation internet synchrone

Art. 31, §5 moins de 5 ans

Chapitre 12 Conseil d'école, conseil de parents et conseil d'élèves

Chapitre 13 Données des élèves, vie privée et protection des données

Art. 35

Art. 37

Chapitre 14 Smartphone, tablette, ordinateur portable, trackers ou autres appareils similaires, Internet et les médias sociaux

Chapitre 15 Interdiction générale de fumer absolue et permanente

Chapitre 16 Orientation des élèves